



Sommaire

2ème Mouvement.....	2
Collègues ayant obtenu une affectation (classement par ordre alphabétique).....	2
Collègues ayant obtenu une affectation (classement par commune).....	3
Collègues sans affectation (surnombre rattachés à une circonscription).....	4
Postes Particuliers	4
Demandes particulières.....	5
Les congés de formation.....	5
INEAT / EXEAT.....	5
Questions Diverses.....	6
Organisation des remplaçants.....	6
Protection des Fonctionnaires.....	6
Conflits entre collègues.....	6
Comité local de suivi des PEDT.....	6
Frais de déplacements et application DT Ulysse.....	7
Inspections d'école.....	7
PES et organisation pédagogique des écoles.....	7

Compte-rendu CAPD 2ème Mouvement 2 juillet 2013

2ème Mouvement

La seconde phase du mouvement est sans surprise. Il y avait très peu de postes et beaucoup obtiennent un poste par défaut. C'est la raison pour laquelle de nombreuses demandes particulières ont été déposées.

On notera toutefois la sanction initialement prononcée contre une jeune collègue n'ayant pas rempli ses 10 vœux... Elle s'est retrouvée arbitrairement nommée très loin de chez elle sur un support que d'autres avaient demandé et n'ont pas obtenu et en ayant parfaitement respecté les règles du mouvement...

Le SNUDI FO a suivi largement le SNUipp dans la défense de cette collègue car nous sommes contre ce système de sanction déguisée, et, la preuve a été faite, injuste pour d'autres collègues.

De plus, lors de la dernière CAPD, la DASEN s'était engagée à avertir les organisations syndicales représentatives lorsqu'un collègue n'avait pas respecté la procédure (nombre de vœux minimum). Nous avons fait remarquer que l'administration avait manqué à ses obligations et qu'elle ne pouvait donc pas pénaliser la collègue. Si la DASEN s'excuse de ce manquement elle ne souhaite pas se déjuger, ce qui est pour nous inacceptable, en essayant de stigmatiser cette jeune collègue. Au final nous obtiendrons gain de cause avec le SNUipp.

Au final, le SNUDI FO s'est clairement positionné contre cette 2de phase du mouvement, entre autre en raison du blocage des postes pour les PES, du traitement de l'égalité de barème.... Les autres syndicats se sont abstenus.

Collègues ayant obtenu une affectation (classement par ordre alphabétique)

AGRAS	Claire	TIT.R.BRIG	Éc.Mat	Lagourguette	STE LIVRADE SUR LOT
ANDRON	Cecile	DECH DIR	Éc.Élém	Edouard-Herriot	MARMANDE
ANNO TASTARD	Caroline	ENS.CL.ELE	Éc.Élém	Paul-Langevin	AGEN
AOUMEUR	Vanessa	DECH DIR	Éc.Élém	De-La-Bastide	MONFLANQUIN
ARMAND	Veronique	ENS.CL.MA	Éc.Mat		ANTAGNAC
BERDEIL	Benedicte	DIR.EC.ELE	Éc.Élém		GRATELOUP
BERTRAND	Stephane	ENS.CL.ELE	Éc.Élém	E-Labrunie	MARMANDE
BOULIN	Julie	DECH DIR	Éc.Prim	Thivras-Coussan	MARMANDE
CANTEGREL	Coralie	DECH DIR	Éc.Mat		MONTAYRAL
CARLIER COULOUME	Lucie	ENS.CL.ELE	Éc.Élém		LAGRUERE
CARTEYRON	Sylvie	ENS.CL.SPE	IMP	Cazala	DAMAZAN
CHAMBOST	Clio	TIT.R.ZIL	Éc.Élém	Jean-Jaures	FUMEL
COMMAILLE	Marie-Pierre	DECH DIR	Éc.Élém	Pascalet	CASSENEUIL
CONDON	Brigitte	ENS.CL.ELE	Éc.Élém	Ferdinand-Buisson	VILLENEUVE SUR LOT
COUTY	Caroline	ENS.CL.ELE	Éc.Élém	Petit-Tour	PUJOLS
DELAGE	Cedric	DECH DIR	Éc.Élém	Edouard-Lacour	AGEN
DONATI	Edwige	DIR.EC.ELE	Éc.Élém		AURADOU
DUCOS	Audrey	DECH DIR	Éc.Prim		BAJAMONT
DUMOND	Anne-Laure	TIT.R.BRIG	Éc.Mat	Pasteur	VILLENEUVE SUR LOT
DUPONT	Sandra	DECH DIR	Éc.Prim	Courbiac	VILLENEUVE SUR LOT
FEIJOO	Vanessa	TIT.R.ZIL	Éc.Élém	De-La-Bastide	MONFLANQUIN
FLECK	Natacha	DECH DIR	Éc.Élém	Jean-Moulin	BOE
GOUINEAU	Roxane	DIR.EC.ELE	Éc.Prim		VILLETON
GRAS FERIN	Maeva	DIR.EC.ELE	Éc.Prim		LA SAUVETAT SUR LEDE
GRIPPON	Laura	DIR.EC.ELE	Éc.Élém		PUYSSERAMPION
GUNDELWEIN	Monique	ENS.CL.MA	Éc.Mat	Georges-Lecomte	VILLENEUVE SUR LOT
HASELBAUER	Emilie	ENS.CL.SPE	ITEP	St-Martin-Des-Cailles	PENNE D AGENAIS
HILLOU LESPES	Sebastien	TIT.R.BRIG	Éc.Prim		VERTEUIL D AGENAIS
LAMAS	Emilie	TIT.R.BRIG	Éc.Prim	Courbiac	VILLENEUVE SUR LOT

LARIGALDIE	Celine	ENS.CL.ELE	Éc.Prim		FRANCESCAS
LATOURE	Mathilde	T.R.S.	Éc.Élém		CASTILLONNES
LAURET	Stephanie	ENS.CL.SPE	IMP	Cazala	DAMAZAN
LEROUX	Elodie	DIR.EC.MAT	Éc.Mat		CASTELMORON SUR LOT
LESTRADE	Cindy	ENS.CL.SPE	IR	Fourty	PONT DU CASSE
LETORT	Fabienne	REG.ADAP	Éc.Élém	Jean-Francois-Samazeuilh	CASTELJALOUX
LOU POUEYOU	Sandrine	DECH DIR	Éc.Prim	Fourtic	CLERMONT DESSOUS
LOWINSKY	Sabrina	ENS.CL.MA	Éc.Mat	Georges-Lecomte	VILLENEUVE SUR LOT
MAHOU	Gaelle	U.P.I	Collège	Jean-Moulin	MARMANDE CEDEX
MORAINE	Rachel	REMP.ST.FC	Éc.Élém		CASTELMORON SUR LOT
CAMES	Carine	ENS.CL.ELE	Éc.Élém	Jean-Moulin	MIRAMONT DE GUYENNE
PENILLA	Marielle	ENS.CL.ELE	Éc.Élém		LEDAT
RAFFARD	Aude	ENS.CL.MA	Éc.Mat		LOUBES BERNAC
RIGAUDIE	Frederic	ENS.CL.SPE	IR	Fourty	PONT DU CASSE
SAURA	Jean-Christophe	ENS.CL.MA	Éc.Prim		BRUCH
SAURON	Alain	TIT.R.BRIG	Éc.Élém		CLAIRAC
TORRES	Nelly	TIT.R.BRIG	Éc.Mat		CASTILLONNES
VIGNEAU	Brice	ENS.CL.MA	Éc.Prim		PUCH D AGENAIS

Collègues ayant obtenu une affectation (classement par commune)

DELAGE	Cedric	DECH DIR	Éc.Élém	Edouard-Lacour	AGEN
ANNO TASTARD	Caroline	ENS.CL.ELE	Éc.Élém	Paul-Langevin	AGEN
ARMAND	Veronique	ENS.CL.MA	Éc.Mat		ANTAGNAC
DONATI	Edwige	DIR.EC.ELE	Éc.Élém		AURADOU
DUCOS	Audrey	DECH DIR	Éc.Prim		BAJAMONT
FLECK	Natacha	DECH DIR	Éc.Élém	Jean-Moulin	BOE
SAURA	Jean-Christophe	ENS.CL.MA	Éc.Prim		BRUCH
COMMAILLE	Marie-Pierre	DECH DIR	Éc.Élém	Pascalet	CASSENEUIL
LETORT	Fabienne	REG.ADAP	Éc.Élém	Jean-Francois-Samazeuilh	CASTELJALOUX
MORAINE	Rachel	REMP.ST.FC	Éc.Élém		CASTELMORON SUR LOT
LEROUX	Elodie	DIR.EC.MAT	Éc.Mat		CASTELMORON SUR LOT
TORRES	Nelly	TIT.R.BRIG	Éc.Mat		CASTILLONNES
LATOURE	Mathilde	T.R.S.	Éc.Élém		CASTILLONNES
SAURON	Alain	TIT.R.BRIG	Éc.Élém		CLAIRAC
LOU POUEYOU	Sandrine	DECH DIR	Éc.Prim	Fourtic	CLERMONT DESSOUS
LAURET	Stephanie	ENS.CL.SPE	IMP	Cazala	DAMAZAN
CARTEYRON	Sylvie	ENS.CL.SPE	IMP	Cazala	DAMAZAN
LARIGALDIE	Celine	ENS.CL.ELE	Éc.Prim		FRANCESCAS
CHAMBOST	Clio	TIT.R.ZIL	Éc.Élém	Jean-Jaures	FUMEL
BERDEIL	Benedicte	DIR.EC.ELE	Éc.Élém		GRATELOUP
GRAS FERIN	Maeva	DIR.EC.ELE	Éc.Prim		LA SAUVETAT SUR LEDE
CARLIER COULOUME	Lucie	ENS.CL.ELE	Éc.Élém		LAGRUERE
PENILLA	Marielle	ENS.CL.ELE	Éc.Élém		LEDAT
RAFFARD	Aude	ENS.CL.MA	Éc.Mat		LOUBES BERNAC
BOULIN	Julie	DECH DIR	Éc.Prim	Thivras-Coussan	MARMANDE
BERTRAND	Stephane	ENS.CL.ELE	Éc.Élém	E-Labrunie	MARMANDE

ANDRON	Cecile	DECH DIR	Éc.Élé	Edouard-Herriot	MARMANDE
MAHOU	Gaelle	U.P.I	Collège	Jean-Moulin	MARMANDE CEDEX
CAMES	Carine	ENS.CL.ELE	Éc.Élé	Jean-Moulin	MIRAMONT DE GUYENNE
FEIJOO	Vanessa	TIT.R.ZIL	Éc.Élé	De-La-Bastide	MONFLANQUIN
AOUMEUR	Vanessa	DECH DIR	Éc.Élé	De-La-Bastide	MONFLANQUIN
CANTEGREL	Coralie	DECH DIR	Éc.Mat		MONTAYRAL
HASELBAUER	Emilie	ENS.CL.SPE	ITEP	St-Martin-Des-Cailles	PENNE D AGENAIS
RIGAUDIE	Frederic	ENS.CL.SPE	IR	Fourty	PONT DU CASSE
LESTRADE	Cindy	ENS.CL.SPE	IR	Fourty	PONT DU CASSE
VIGNEAU	Brice	ENS.CL.MA	Éc.Prim		PUCH D AGENAIS
COUTY	Caroline	ENS.CL.ELE	Éc.Élé	Petit-Tour	PUJOLS
GRIPPON	Laura	DIR.EC.ELE	Éc.Élé		PUYSSERAMPION
AGRAS	Claire	TIT.R.BRIG	Éc.Mat	Lagourguette	STE LIVRADE SUR LOT
HILLOU LESPES	Sebastien	TIT.R.BRIG	Éc.Prim		VERTEUIL D AGENAIS
LOWINSKY	Sabrina	ENS.CL.MA	Éc.Mat	Georges-Lecomte	VILLENEUVE SUR LOT
LAMAS	Emilie	TIT.R.BRIG	Éc.Prim	Courbiac	VILLENEUVE SUR LOT
GUNDELWEIN	Monique	ENS.CL.MA	Éc.Mat	Georges-Lecomte	VILLENEUVE SUR LOT
DUPONT	Sandra	DECH DIR	Éc.Prim	Courbiac	VILLENEUVE SUR LOT
DUMOND	Anne-Laure	TIT.R.BRIG	Éc.Mat	Pasteur	VILLENEUVE SUR LOT
CONDON	Brigitte	ENS.CL.ELE	Éc.Élé	Ferdinand-Buisson	VILLENEUVE SUR LOT
GOUINEAU	Roxane	DIR.EC.ELE	Éc.Prim		VILLETON

Collègues sans affectation (surnombre rattachés à une circonscription)

■ Agen 1

PETIT Inès
 DUPIN GLEYZE Daphné
 DA BROI Sophie
 BOLOGNINI Frédérique
 DALMOLIN GHIZZARDI Cynthia
 TOULZA Sandra
 BENEZECH Marie
 MONDON Clémentine
 SOURBES Julie
 GILBERT Julie
 LOUBET LESCOULIE Virginie

■ Agen 3

VIGNEAU Carole
 LAUTIE Amélie
 CAMPISTRON Paul
 PARAILLOUS Sophie

■ Marmande

MENOCHET Claire
 RENAUDET Christelle
 AMIOTTE Aurélie
 DECOSSE Gaétan
 CHIROLD Julie
 EGALITE Laure
 LAHON Charlene
 TANNER Elsa
 BILBAO Marine
 AZNAR TABUENCA Justine
 BOUTY Marie
 MARINI Régis

■ Nérac

ROS Camille
 BOURSINHAC Cathy
 LARRERE Esther
 MAURER Amélie
 D AMBROSIO Delphine
 BARRAUD Stéphanie

■ Villeneuve Ouest

ARRIS Estelle
 MAURY Noémie
 GIRAUDET Delphine
 BENAYS Marjorie
 SUDRE Martin
 VAN ROMPU Laurent
 ABESQUE Alexandre
 BILLOUX Stéphanie
 BALDI Marine
 MOHAMMADI Nadia

■ Villeneuve Est

BOUTAHIRI Hanan
 PERAT Julie
 BURUCOA Laura
 PAITRAULT Elodie
 CANDALOT Marina
 BARDIN Aurélie
 CAMBON Céline
 DURAND Aurélie
 POUGES Mathieu

Postes Particuliers

Les résultats des différentes commissions :

Poste EANA : Philippe PASQUION (TP)
Coordonnateur Classe Relais : Caroline ANNO (TD)

Réfèrent ASH Ste Livrade : Fabienne LETORT (TD)
Marmande : Claudine RECOULES (TD)

Décharges RRS Ste Livrade : Christelle BRUZAILLES
Port Ste Marie : Jean-Paul CAZENEUVE

CPC EPS Agen 1 : Céline SAINTE-MARIE (TP)
CPC généraliste Agen 3 : Karine DARTOIS (TD)

Stages DEPS : Philippe FADEL, Magali GIBEL, Laure SUPPPI
Liste Complémentaire : Muriel BESNIER

Demandes particulières

Les demandes de délégation et les demandes particulières ont été étudiées. Certaines demandes ont été acceptées : **appelez le SNUDI FO pour en connaître le résultat.**

Nous avons soutenu l'ensemble des demandes mais il apparaît que certains collègues ne souhaitent pas passer par les syndicats pour les exprimer. C'est très dommageable dans la mesure où nous n'avons pas les informations nous permettant de défendre leur dossier ou de les aider à la formuler. C'est d'ailleurs parfois pour cette raison que certains dossiers n'aboutissent pas.

À noter que la DASEN a refusé d'étudier la demande particulière d'une collègue, qui a obtenu un poste de brigade implanté à 40km de son domicile (avec possibilité de remplacer à plus de 80km), de pouvoir éventuellement postuler sur un poste de son école actuelle qui pourrait se libérer dans les prochains jours. Le motif : elle a obtenu un poste qu'elle souhaitait au mouvement...

Le SNUDI FO est intervenu pour dire que vu la caractère exceptionnel de ce mouvement avec les postes bloqués (51 postes accessibles au 2d mouvement et 10 vœux minimum) les collègues étaient dans une situation impossible. Dans ce contexte nous ne comprenons pas que toutes les demandes particulières ne soient pas étudiées. Rien à faire ! La mauvaise foi et le dédain de la DASEN pour cette demande nous ont exaspéré. La réflexion du SNUDI FO à la DASEN : « ça se voit que vous n'avez pas participé au mouvement depuis un moment. » n'a pas été apprécié du tout...

Les congés de formation

Pour Rappel 20 mois ont été attribués permettant à seulement à 2 collègues de partir, chacune pour 10 mois...

Partent en stage : Caroline BROUILLET et Christine OFFANT

Liste complémentaire : 1. Sophie PARAILLOUS (2ème demande)
2. Catherine LEVEILLE (1ère demande, au barème)
3. Karine ROQUIER-CONSTANS (1ère demande, au barème)

INEAT / EXEAT

Ce dossier sera traité en fin d'année scolaire. La DASEN ne possède pas tous les éléments pour rendre ses arbitrages. Elle propose malgré tout 4 EXEATS pour des collègues bénéficiant d'une RQTH ou maladie. Quatre autres départs (échanges) sont actés sur l'académie.

La situation est quasiment bloquée car, nous l'avions déjà expliqué, car l'administration veut un double équilibre (un entrant pour un sortant) : dans l'académie et hors de l'académie...

- Dans l'académie c'est très compliqué car le Lot et Garonne est le moins demandé et les demandes d'INEAT ne compensent pas les demandes d'EXEAT...
- Hors de l'académie c'est aussi difficile car l'académie est largement excédentaire et les demandes d'EXEAT

- ne compensent pas les demandes d'INEAT.....
- Le département est excédentaire pour le moment...

Bien sûr ce sont les critères de l'administration, pas du SNUDI FO qui demande de débloquent la situation pour les rapprochements de conjoints.

Questions Diverses

Organisation des remplaçants

La DASEN repousse encore une fois le problème à une date ultérieure. Elle attend un cadrage académique et/ou national, en particulier pour la question des remplacements du mercredi matin. À noter que, même si ce n'est pas dit explicitement, la position de la DASEN semble beaucoup moins tranchée que lors du groupe de travail sur « l'astreinte » des remplaçants le mercredi... Rien avant la rentrée donc : elle convoquera une réunion départementale pour les remplaçants qui devront conserver une demi-journée de cette pré-rentrée pour cette réunion.

Protection des Fonctionnaires

CAPD après CAPD, les mêmes discussions autour des enseignants harcelés par des parents ou des mairies... Le SNUDI FO est intervenu pour rappeler que la seule solution est de faire respecter l'article 11 du statut des Fonctionnaires qui veut que l'employeur, la DASEN ou le Recteur, se substitue à l'enseignant agressé pour porter plainte au pénal. Tant qu'on ne fera pas systématiquement respecter notre fonction les agressions continueront. Nous avons cité le Conseil Général qui applique systématiquement cette défense vis-à-vis de leur agents (assistants sociaux en particulier) et qui constatent une nette baisse des agressions et incivilités. La DASEN se retranche derrière une interprétation qui voudrait que seul l'agent agressé peut porter plainte en son nom... Une nouvelle fois l'État montre son impuissance à protéger les enseignants et donne un signal fort aux parents et maires belliqueux... Continuez !

Conflits entre collègues

Le SNUDI FO déplore une multiplication des tensions et conflits entre collègues. Pour nous beaucoup sont liés aux diverses réformes mises en œuvre et aux pressions exercées par la hiérarchie, et cela risque de s'aggraver l'année prochaine avec les rythmes scolaires et les différents dispositifs mis en place. Une grande partie de ces conflits pourraient se régler en faisant simplement respecter les obligations statutaires et rien que les obligations statutaires... Ces situations, quand elles sont connues par les délégués du personnel, le sont souvent très tard, en fin d'année, alors que cela dure depuis plusieurs mois. Des « propositions » de déplacement de certains collègues interviennent souvent alors qu'il n'y quasiment plus aucun choix et sans aucun contrôle des délégués du personnel. Le SNUDI FO demande que la CAPD soit informée dès les premières alertes de ces situations afin que les délégués puissent faire leur travail de contrôle et qu'une discussion franche puisse se tenir pour tenter de trouver une solution respectueuse de nos droits statutaires et surtout éviter des « solutions » autoritaires et/ou injustes pour des collègues... Si la DASEN n'a pas dit non, elle n'a pas dit oui non plus : ce n'est pas simple pour l'administration car la mise en œuvre des différentes réformes s'oppose souvent au respect de notre statut. Mais elle ne peut pas le formuler de cette manière...

Comité local de suivi des PEDT

La DASEN rappelle que les enseignants ne sont pas responsables sur les horaires des PEDT. Aujourd'hui la DASEN précise que les enseignants ont un forfait de 24 heures pour participer ou non... à ces comités de suivi.

Il va donc être très difficile de dire non aux différentes convocations des maires ... Nous ne sommes au bout de nos surprises quand on connaît les pressions que subissent déjà certains collègues dans les quelques communes qui ont décidé d'appliquer la réforme dès 2013.

Cela confirme ce que le SNUDI FO annonçait depuis le début : les pressions diverses feront que pour ce « forfait » de 24h, les enseignants seront largement au service des mairies dans le cadre du PEDT.

Frais de déplacements et application DT Ulysse

Ligne budgétaire épuisée, système bloqué... Encore une fois le SNUDI FO dénonce le logiciel DT Ulysse inadapté et le non paiement des frais de déplacement.

Nous insistons pour que ce logiciel soit amélioré (nous entendons simplifié...) voire supprimé pour permettre le remboursement effectif des frais engagés. La DASEN assure que tous les frais seront pris en charge si les collègues remplissent correctement les bonnes cases et aux bons moments... Quand ? On ne sait pas ! Comme nous le disions pour le CDEN : « cause toujours tu m'intéresses... »

Inspections d'école

Le SNUDI FO a eu écho d'inspections d'écoles dans le département : nous avons demandé des comptes sur le nombre et les modalités retenues. Nous avons rappelé notre opposition à ce type d'inspection qui remet en cause la liberté pédagogique et la notation individuelle. Nous avons demandé que ces inspections d'école ne se déroulent que si tous les enseignants sont volontaires et après avoir été informés des modalités précises.

La DASEN répond que ces inspections sont réglementaires et donc pas besoin d'avoir l'accord des enseignants. Elle n'a pas répondu sur les modalités (chaque IEN reste libre...).

Encore une fois, ces inspections sont issues d'un circulaire Darcos de 2009 que le ministre Peillon n'a pas remise en cause. Cela montre la continuité dans la volonté de déréglementation de notre fonction.

PES et organisation pédagogique des écoles

Lors de la CAPD, une discussion a porté sur une école qui a un poste bloqué PES. Il se trouve que la classe libre est un CP et que les collègues titulaires ne souhaitent changer de classe. L'administration déplore le « manque de solidarité » des collègues pour les enseignants débutants... Le SNUDI FO est intervenu pour dire qu'il n'était pas acceptable de laisser stigmatiser les collègues alors que c'est le ministère qui est le seul responsable de cette situation déplorable ! De réformes en dispositifs, tout est fait pour détériorer nos conditions d'enseignement et ce n'est pas aux collègues de pallier aux manquements de l'administration. Il y a une solution simple : abrogation de la Masterisation et retour au recrutement niveau licence avec une véritable formation des PES, comme avant. Les collègues en ont ras le bol de se faire reprocher leur professionnalisme alors que chaque année leurs conditions de travail sont de plus en plus difficiles et que les possibilités de mutation sont quasi inexistantes !

La DASEN répond que c'est comme ça, c'est la loi... Nous répondons alors qu'elle se débrouille pour trouver des écoles où les classes libres ne sont ni des CP ni des CM2, mais ce n'est pas la responsabilité des collègues titulaires.

Fin de la CAPD à 14h. 5 heures de réunion sans la moindre pause : record battu...

Nous dénonçons le rythme des réunions qui ne permettaient pas de faire correctement notre travail de vérification : à la rentrée ce sera CTSD et CDEN le 5 septembre et CAPD le 6 septembre !

Denis Détienne, Christophe Attias

**Vous avez besoin du SNUDI FO,
le SNUDI FO a besoin de vous
Rejoignez nous !**